

1. *Débitrice:* **Tessimmo Sàrl**, Chemin des Perreuses 10,
2013 Colombier
2. *Déclaration de faillite:* 17.05.2006
3. *Suspension de faillite:* 04.09.2006
4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 25.09.2006
5. *Avance de frais:* CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. *Remarques:* But: achat, vente, import, export de matériaux de construction, exécution de travaux de construction; achat et vente d'immeubles

Office des faillites
2053 Cernier

(00188617)